



Demande de changement de lieu de résidence de mon enfant

Par **grenier**, le **29/01/2008** à **10:44**

bonjour on m'a enlevé la garde de ma fille en janvier 2006, ma fille a très mal pris la chose car elle voulait rester avec moi et depuis tout ce temps les choses se passent mal, sa belle mère l'a battue elle n'a pas nourri correctement et n'est pas correctement vêtue car l'argent que son père touche de la CAF la concernant n'a pas été utilisé pour elle mais pour ses dépenses à lui, il faut pour ça voir son automobile et de plus elle a essayé de se suicider plusieurs fois. Étant alertée de tout cela par ma fille j'ai engagé une procédure pour la récupérer et alerté les services sociaux mais cela n'a rien fait malgré les courriers de ma fille à l'attention du juge, elle a 15 ans aujourd'hui et ses intentions de revenir auprès de moi sont les mêmes mais elle a peur de son père ainsi que de sa belle mère car de plus le lieu de son habitation est loin et ne peut se déplacer pour aller voir un avocat. Il me faut donc trouver un bon avocat sur Rouen car elle habite Barentin et moi le Loiret, suite au jugement j'ai un droit de visite et d'hébergement toutes les vacances scolaires, je dois venir chercher ma fille et son père doit venir la récupérer mais depuis peu il a décidé de ne plus venir car selon lui ses moyens ne le lui permettent plus et m'oblige à venir la chercher mais aussi de la ramener et si je refuse, lui refuse de me laisser prendre ma fille j'ai alerté les gendarmes de Barentin mais ils refusent de se déplacer même en ayant le jugement je ne peux pas me permettre de faire 2 fois le déplacement car je ne vis qu'avec 550 euros par mois de RMI

pouvez-vous nous aider et m'orienter vers un très bon avocat ainsi que de me donner quelques conseils.